Département
D'EURE & LOIR
***

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES PORTES FRANCILIENNES (SMEP)
8 rue du Général Leclerc
28230 EPERNON
***

Nombre de délégués : 7

En exercice : 7

Présents : 7

Votants : 6

Date de la convocation :

1er juin 2015

OBJET :

AVIS POUR LE PLU de SOULAIRES

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :

Publié ou notifié-le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL
***

L'an deux mille quinze,
Le 12 Juin 2015, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 14 H 00 en session ordinaire à la Salle des Tourelles à Epernon, sous la présidence de M. Christian BELLANGER, Président.

Etaient présents : Mmes & MM. Bellanger Christian, Ramond Françoise, Auffray Philippe, Marie Yves, Ferey Claudette
Assistaient également à la réunion : Mmes & MM. Mallet Jean-Paul, Verger Laurent (conseil régional)
Excusés : M. Lemoine Stéphane

Monsieur Le Président expose :

La DDT 28 (ci – joint avis) a émis un avis défavorable sur le projet de PLU de Soulaires avec un avis défavorable sur l'ouverture à l'urbanisation mais un avis favorable au zonage des secteurs de taille et capacité accueil limitées de la Commune de Soulaires.

Compte tenu de l'avis de la DDT et des éléments non compatibles relatif au SCOT du Canton de Maintenon.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'émettre un avis défavorable sur le projet de PLU de la commune de Soulaires et sur l'ouverture à l'urbanisation, mais émet un avis favorable au zonage des secteurs de taille et capacité accueil limitées de la Commune de Soulaires
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

SCHEMA DIRECTEUR DU CANTON DE MAINTENON
8 rue du Général Leclerc 28230 EPERNON